

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 3

Artikel: La Première région économique du Nord et du Pas-de-Calais
Autor: Goudaert, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886405>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Première Région économique du Nord et du Pas-de-Calais



par Jean Goudaert,
Membre du Conseil économique,
Président de la 1^{re} Région économique
et de la Chambre de commerce de Lille

POUR comprendre les problèmes qui se posent à la Première Région économique et saisir la mesure exacte de son importance, il convient de constater au départ que sa structure est telle que son passé, aussi bien que son avenir, s'expriment par deux mots : *textile* et *charbon*.

L'évolution de la région du Nord et du Pas-de-Calais est en effet très étroitement liée à la croissance de ces branches.

Historiquement, le textile a joué le rôle d'industrie-pilote pendant toute la première moitié du XIX^e siècle. Les progrès techniques, s'ils n'ont pas toujours été le fait des entrepreneurs textiles, ont été très rapidement adoptés par eux. Il y aurait beaucoup à dire sur le dynamisme des chefs d'entreprises textiles, grâce auxquels le Nord a été l'une des premières régions françaises à s'industrialiser.

La découverte et l'exploitation rationnelle du bassin minier du Pas-de-Calais provoquent, vers 1850, un nouvel essor régional. En 1907, la consommation de charbon par tête d'habitant atteint 4,2 tonnes contre 4,6 pour la Grande-Bretagne, 4,3 aux États-Unis, 3,3 en Allemagne et 1,4 seulement pour l'ensemble de la France (1).

Autour de ces industries motrices va s'agréger peu à peu tout un complexe industriel différencié non seulement techniquement, mais aussi géographiquement : outre le pays noir et le centre de Lille-Roubaix-Tourcoing, en effet, apparaissent des zones de développement, soit à l'intérieur, tels que ceux de Valenciennes-Denain, Maubeuge, la vallée de la Sambre, soit sur les côtes avec les ports de Dunkerque, Calais et Boulogne.

Après avoir évoqué la situation de notre région au regard de l'équilibre économique, nous tenterons de dresser un bilan des difficultés auxquelles se heurte sa croissance et de définir nos raisons d'espérer en son avenir.

I. — LA RÉGION DU NORD ET L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

La croissance historique à laquelle il vient d'être fait allusion permet, au regard de l'équilibre économique actuel, de poser les deux affirmations suivantes :

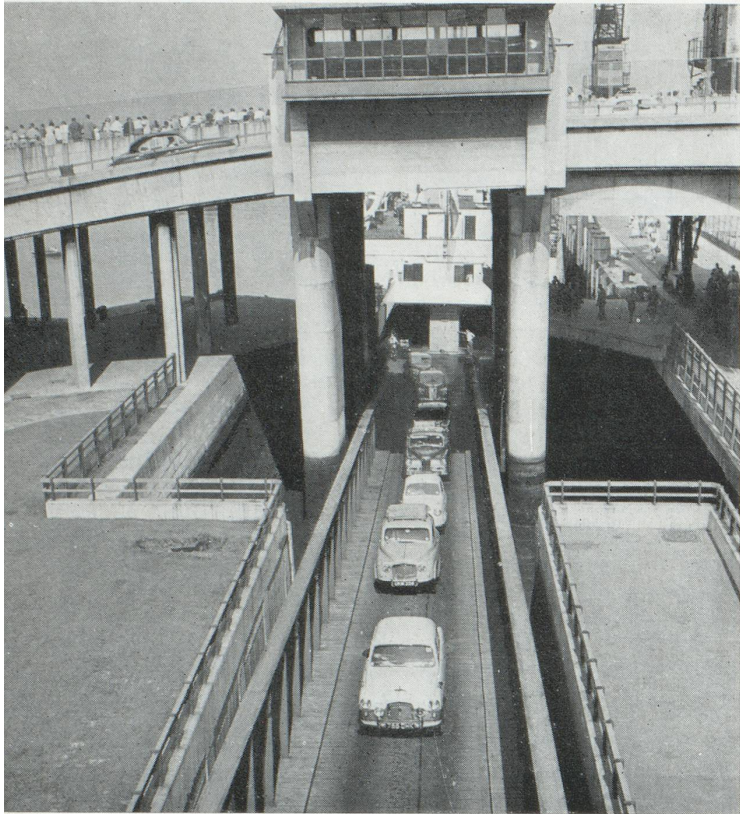
A) La région du Nord et du Pas-de-Calais représente un élément constitutif essentiel de l'équilibre économique national.

Pour ne prendre que quelques exemples, choisis parmi une foule d'autres, on rappellera que la sidérurgie de notre région fournit 25 % de la production française et que le chiffre d'affaires de notre métallurgie représente 23 % du total national de cette branche. 14 % de la fonte brute, 31 % de l'acier Martin, 14 % de l'acier Thomas français sont produits dans le Nord.

La région fournit également, dans le domaine textile : 90 % du peignage de laine, 86 % de la filature de laine peignée, 90 % de la filature de lin, 33 % de la filature de coton.

Elle représente, toujours par rapport à la France, les productions suivantes : 29 % du sucre, 12 % de l'alcool, 73 % du verre à vitres, 54 % de l'ammoniaque,

(1) Lille et la Région du Nord, 2 vol., DANIEL, 1909.



Le débarquement des voitures par la passerelle inclinable de la gare maritime de Boulogne.

21 % de l'acide sulfurique, 28 % du goudron brut, 37 % du benzol, 20 % du ciment, etc.

Point n'est besoin d'évoquer ici l'importance de nos charbonnages, à l'heure où la pénurie d'énergie pose au pays un des plus grands points d'interrogation pour son avenir.

La contribution du Bassin Houiller du Nord et du Pas-de-Calais à l'approvisionnement énergétique national représente 50 % pour la houille, 28 % pour le gaz, 15 % pour l'électricité.

Quant à nos ports, il suffira de dire que Boulogne-sur-Mer est le premier port de pêche du pays. Dunkerque est son premier port exportateur de marchandises, tandis que Calais constitue la plaque tournante du trafic de voyageurs vers la Grande-Bretagne.

Si l'on songe que les départements du Nord et du Pas-de-Calais ne groupent que 7,5 % de la population active nationale, on mesure, en rapprochant ce chiffre des précédents, la valeur de notre production par tête, très supérieure à la productivité nationale moyenne.

La région absorbe d'ailleurs par habitant l'équivalent de 4 tonnes de charbon en énergie de toute nature, alors que la consommation française moyenne s'établit à 2 tonnes $\frac{1}{2}$ seulement.

B) Mais si la région du Nord et du Pas-de-Calais représente un élément essentiel de l'équilibre national, cela tient au fait qu'elle constitue, en elle-même un ensemble économique fondamentalement harmonieux.

Sur une population active de 1.350.000 personnes pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais,

13 % sont employées dans l'agriculture et la pêche, 54 % dans l'industrie, et 33 % dans la distribution, les services et l'administration.

Ces pourcentages, qui évoquent la célèbre division sectorielle du savant économiste Colin Clark, sont révélateurs.

— 13 % de la population active dans le primaire, cela signifie un haut degré de productivité obtenu dans l'agriculture puisqu'aux États-Unis le chiffre correspondant est de 11 %.

— 54 % de la population dans le secondaire, voilà une autre preuve que la région du Nord et du Pas-de-Calais réalise la plus forte concentration industrielle de France.

— 33 % enfin dans le tertiaire. On ne trouve dans cette proportion aucune trace de la pléthore des activités improductives qui a pesé si lourdement sur la conjoncture française d'après guerre.

Faut-il évoquer d'autres chiffres ?

— 18 % de notre main-d'œuvre industrielle est employée dans les mines; 20 % dans les industries des métaux; 25 % dans le textile; 13 % dans le bâtiment et les travaux publics.

Ces quatre groupes d'activités qui sont dominantes par leur masse évoluent selon des normes différentes. Entre les uns et les autres s'effectue une certaine compensation du rythme de la conjoncture qui donne à l'évolution du complexe économique régional l'allure d'une croissance équilibrée.

Cette croissance est due à l'effort considérable d'investissement accompli depuis la guerre et dont nous ne pouvons que nous féliciter au moment où entre en vigueur le traité de Marché Commun.

Devons-nous cependant nous contenter d'un bulletin de victoire ? Une analyse objective implique une prise de conscience de nos difficultés.

II. — LA RÉGION DU NORD ET LES DIFFICULTÉS DE SA CROISSANCE

Comme tout organisme en développement, notre région a aussi ses points faibles. Une croissance, en effet, n'est jamais indéfinie si l'organisme ne se rajeunit pas. Tôt ou tard on se heurte à une série de goulots d'étranglement. On ne saurait les évoquer tous. Il importe cependant de mettre en évidence une double série de difficultés, les unes à court terme, les autres à longue échéance.

A. — Les difficultés à court terme et les goulots d'étranglement majeurs

Un bilan rapide suggère l'existence de trois séries de goulots d'étranglement, relatifs aux capitaux, aux hommes, aux transports.

1° *Le problème des capitaux est lié au rythme de la modernisation nécessaire.* — Cette modernisation, qui devrait être accélérée pendant les premières années de réalisation du Marché Commun, intéresse sans doute toutes nos entreprises. Nombreuses sont celles qui, grandes, moyennes ou petites, la poursuivent depuis la fin de la guerre au prix d'un effort soutenu. Pourtant, l'épargne ne s'intéresse plus à l'industrie transformatrice

et les capitaux fuient l'investissement au grand jour pour se porter vers les biens de consommation immédiate. De plus, il est à craindre que la suppression des barrières économiques ne favorise la fuite des capitaux disponibles, toujours plus fluides que la main-d'œuvre ou les marchandises.

La principale source de l'investissement reste l'autofinancement. Or, beaucoup de nos entreprises, à caractère personnel ou familial, rencontrent de graves obstacles en ce domaine.

Les petites et moyennes entreprises notamment, dont la surface financière est la plus faible, ont des marges d'autofinancement des plus réduites. La question qui se pose à nous est de trouver un moyen efficace d'accroître le taux de l'investissement et le rythme de la modernisation au moment où il risque de se ralentir.

2° A côté de ces difficultés financières, il convient de signaler une seconde préoccupation, tout aussi importante, celle qui concerne les hommes. Le problème est ici beaucoup plus qualitatif que quantitatif.

Nous savons par une expérience quotidienne que le progrès s'achète au prix d'une utilisation croissante de techniciens.

Les responsables de nos entreprises ont pris conscience de l'écart existant entre leurs besoins en personnel qualifié à tous les échelons de la hiérarchie professionnelle et les possibilités de formation très insuffisante offertes régionalement à nos jeunes.

Sans doute un effort méritoire et payant a-t-il déjà été accompli. Les réalisations à citer seraient nombreuses, mais le problème évoqué dépasse les possibilités et les compétences de notre seule région. Il serait souhaitable qu'un effort prioritaire soit accompli en faveur de cette formation technique et scientifique dans les centres capables d'offrir des débouchés immédiats à nos élites.

Hélas, la proximité de la capitale contribue trop souvent à exercer sur nos éléments les plus doués une attraction qui n'est finalement profitable à personne.

3° Notre dernière préoccupation est relative à l'infrastructure de la région.

Le réseau régional de transports prend chaque année du retard sur le développement de notre complexe industriel, malgré des réalisations parcellaires de haute valeur technique.

Notre rattachement à la capitale, qui constitue pour le moment le débouché principal de nos acti-

vités, est essentiellement assuré par la S. N. C. F., dont il faut souligner le souci de jouer pleinement son rôle de service public, notamment grâce à l'électrification de la ligne Lille-Paris actuellement en cours.

L'achèvement du Canal du Nord contribuerait toutefois à restreindre notablement le coût de transport des matières pondéreuses, qu'il s'agisse du charbon, des produits sidérurgiques et métallurgiques ou des matières nécessaires à l'industrie du bâtiment qui sont, avec les produits textiles les éléments nécessaires au fonctionnement de nos activités dominantes.

A l'intérieur de la région, la localisation de certains centres industriels : complexes industriels de la vallée de la Sambre, de Valenciennes-Douai, de la région de Béthune, de Lille-Roubaix-Tourcoing, complexe portuaire de Dunkerque enfin, pose le problème de leur liaison.

Le port de Lille, qui, compte tenu de l'état des canaux, connaît un très grand succès, et l'embranchement sur Roubaix qui devrait permettre de « désengorger » les industries textiles, chimiques, alimentaires, pétrolières, métallurgiques, situées sur son parcours, sont aujourd'hui très insuffisants, eu égard à l'activité des centres qu'ils desservent.

L'axe fluvial, routier et ferroviaire, Dunkerque-Lille-Valenciennes, constitue un élément essentiel pour l'avenir du premier port exportateur français. Dunkerque exporterait en effet bien davantage si un canal à grand gabarit permettait à la région tout entière de trouver



St-Omer : l'ascenseur des Fontenilles (canaux du Nord).

un débouché vers la mer et si les accès actuels de l'agglomération n'étaient pas saturés par l'extension prodigieuse du trafic routier.

En outre, une telle voie d'accès, traversant notre région dans toute sa longueur, aurait le triple avantage de réduire le coût de transport des matières pondéreuses, de cristalliser sur son parcours un grand nombre d'industries nouvelles ou d'industries anciennes en perte de vitesse, de fournir enfin à Dunkerque l'arrière-pays indispensable à tout complexe portuaire important. Un axe économique, créateur de richesses, se substituerait ainsi à la barrière douanière franco-belge, destinée à disparaître avec la réalisation du Marché Commun.

B. — Les difficultés à long terme et les risques de vieillissement du complexe régional

La prospérité de la région du Nord et du Pas-de-Calais a été constituée au siècle dernier, on l'a vu, par le développement sur son sol, à côté d'une agriculture solide, des industries-clés qui ont fait la fortune des grandes puissances du monde occidental : mines et textiles.

Mais la structure du monde moderne se transforme à un rythme cumulatif et bon nombre d'industries nouvelles ont répugné à s'installer ou à se décentraliser dans le Nord. Il est significatif que certaines activités sont presque totalement absentes de la région : mécanique de précision (néant), armes (néant), outillage à main (0,4 % seulement de la main-d'œuvre française) quincaillerie (3,2 %), construction automobile (néant), motos, cycles et leurs pièces détachées (néant), aéronautique (néant), petit appareillage électrique (0,9 %), appareils électriques de mesure (0,1 %), appareils électriques de chauffage et appareils électro-ménagers (1,2 %), appareils de radio-électricité, T. S. F., télévision (1,6 %), roulements à billes (0,9 %), machines de bureau, à écrire, comptables, statistiques (0,7 %). Seul le plastique prend un certain essor.

En 1954, d'après les statistiques de la Direction régionale de l'I. N. S. E. E., on comptait, dans le Nord, 73.000 salariés dans la sidérurgie, la première transformation des métaux, la fonderie, la grosse chaudronnerie, les moteurs mécaniques, les pompes et la construction navale; par contre, on ne trouvait que 52.000 salariés dans la construction de machines et matériels mécaniques, la mécanique générale, la fabrication des articles mécaniques, la construction électrique, etc. (1).

Nous n'avons pratiquement aucune ressource en gaz naturel, en pétrole ou en hydro-électricité.

Notre réussite au XIX^e siècle provenait fondamentalement du fait que la région rassemblait en un court espace, comme la Ruhr, et par certains côtés mieux qu'elle, autour des industries de base, toutes les industries de transformation décisives de l'époque.

Que ce soit sous forme de reconversion ou d'implantation d'industries nouvelles, il est désormais nécessaire d'élargir la palette de nos activités.

En effet, plus les activités de notre région seront nombreuses et complémentaires, à l'image de l'éventail industriel du XX^e siècle, éventail qui doit comprendre

désormais les centrales d'énergie nucléaire, davantage elles seront solidaires et plus l'homogénéité et la croissance de l'ensemble seront assurées.

Devons-nous cependant nous laisser aller au pessimisme? Ce serait faire bon marché de nos raisons d'espérer.

III. — LA RÉGION DU NORD ET NOS RAISONS D'ESPÉRER

Depuis quelques années, il est à la mode de préconiser le renouveau économique des régions et l'aménagement harmonieux du territoire. S'agissant du Nord, il serait erroné de penser que seul un apport de sang neuf, sous forme d'implantation industrielle et de reconversion constitue l'unique solution aux difficultés de la croissance. Nous disposons toujours d'un potentiel économique qui, s'il est né au siècle dernier, conserve toutes ses chances dans la compétition du monde moderne.

Une des constatations les plus réconfortantes que nous puissions faire à l'heure présente concerne l'extraordinaire vitalité dont font preuve nos industries motrices traditionnelles : textile, charbonnages, et par l'expansion de nouvelles industries motrices (sidérurgie, métallurgie, industries chimiques).

A. — La seconde jeunesse de l'industrie textile

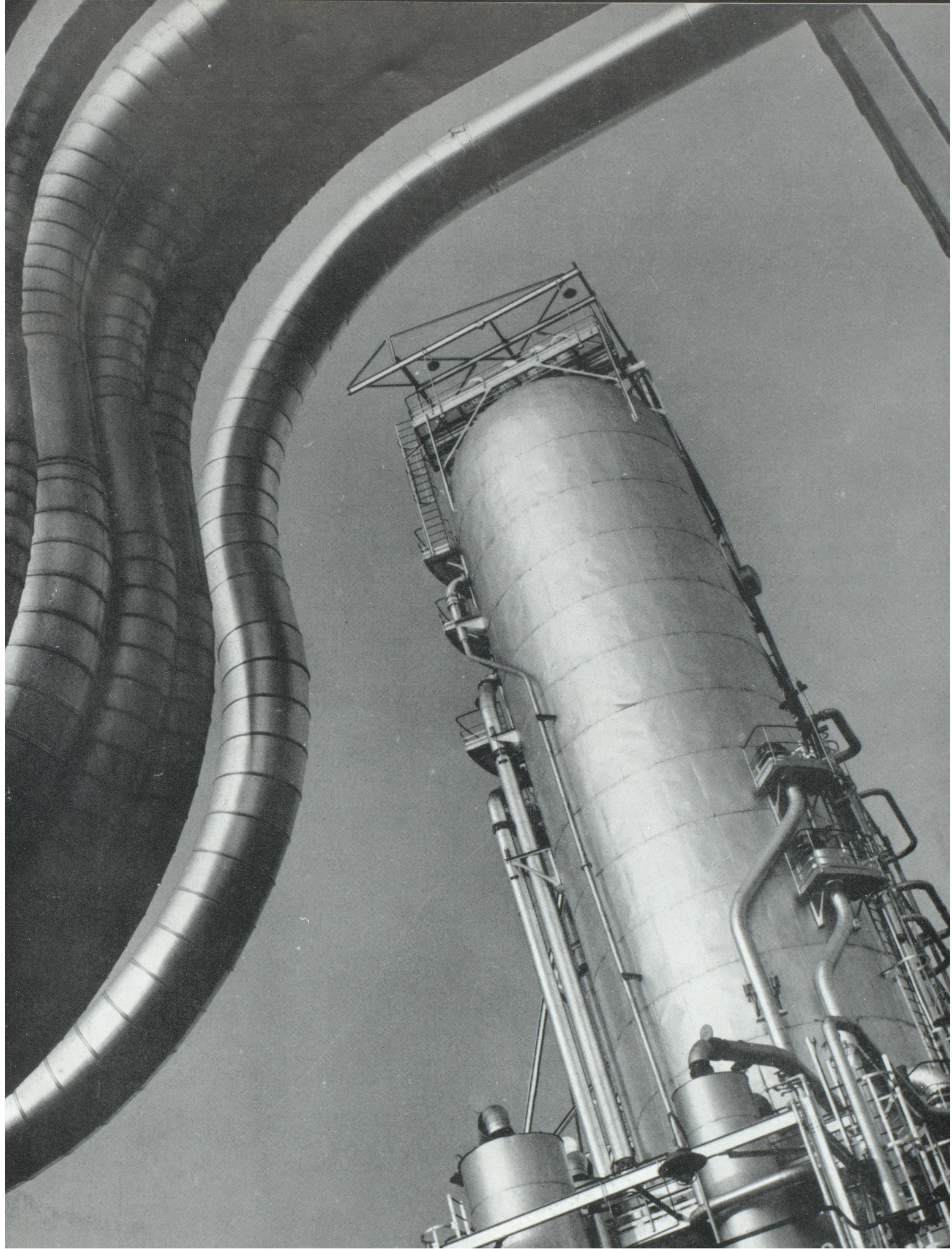
Après la phase d'adaptation qui a suivi la seconde guerre mondiale, « la crise du textile » fut couramment évoquée. Au début du siècle, l'industrie textile occupait 6 % de la population régionale; elle n'en occupe plus aujourd'hui que 4 %. En 1847, 90 % des établissements industriels de Lille-Roubaix-Tourcoing travaillaient les textiles; un siècle plus tard, en 1954, cette proportion était tombée à moins de 60 %. Aussi bien a-t-on fait valoir le caractère chronique du chômage partiel résultant du rythme saisonnier des arrivages ou des productions de fibres et de la consommation des produits finis. Or, le monde moderne s'accommode mal du manque de régularité dans l'activité. En outre, l'industrie textile subit aujourd'hui la concurrence de ses anciens clients; les difficultés politiques et économiques de l'Union Française, l'équipement des pays neufs lui ont posé un sérieux problème de débouchés.

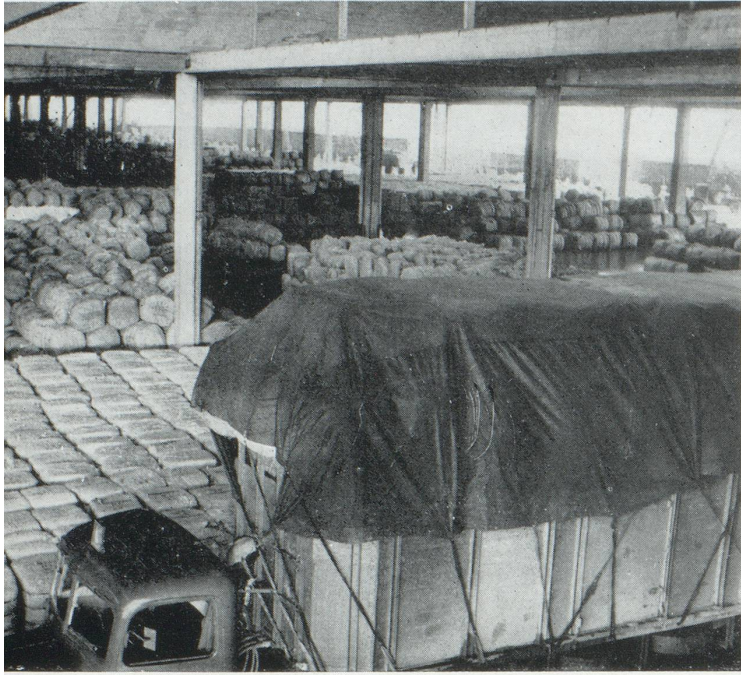
L'extrapolation, un peu rapide, de ces constatations pouvait faire craindre la disparition du rôle pilote de l'industrie textile du Nord dans le complexe économique régional.

On peut affirmer aujourd'hui que ces craintes se sont révélées vaines. L'effort de modernisation accompli au cours de ces dernières années a rendu au Nord la première place au point de vue de la productivité. Et cependant, l'accroissement de la production a été tel que, contrairement à certaines prévisions, les effectifs ont augmenté en 1956 et 1957.

Ayant remarquablement doublé le cap de sa crise de croissance, l'industrie textile continue incontestablement à représenter une de nos toutes premières raisons d'espérer en l'avenir de notre région.

(1) Cf. R. GENDARME : les problèmes actuels du développement régional dans le Nord, *Revue économique*, novembre 1956.





Le hangar aux textiles « Léo Herbart » à Dunkerque.

B. — La revitalisation de l'industrie charbonnière

Le second pôle régional a connu lui aussi une période critique de son développement. Géographiquement, le bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais a vieilli : l'exploitation des veines les plus épaisses a provoqué un approfondissement progressif de l'exploitation, un allongement des galeries et un lent déplacement vers l'Est de l'activité. L'économie générale opérée par toutes les branches

Le déchargement du poisson à Boulogne-sur-Mer.



de production sur le poste énergie pouvait en même temps faire craindre une chute importante de la consommation de houille crue.

En présence de cette situation, les Charbonnages ont vigoureusement réagi. Leur réussite en matière de productivité vaut d'être citée en exemple. D'ores et déjà, le rendement au fond a atteint 1.500 kilogrammes, progressant de 28 % en six ans, ce qui constitue un résultat exceptionnel parmi les bassins de la C. E. C. A. La transformation des produits des houillères en gaz et électricité, jointe aux réalisations de l'E. D. F. conduisent à un nouveau bond en avant en matière d'énergie; le Nord est d'ailleurs largement exportateur d'énergie, notamment vers la région parisienne.

Par ailleurs, les Charbonnages ont fait porter leurs efforts sur des branches autrefois annexes et subordonnées à l'extraction. La production de coke sidérurgique a dépassé depuis plusieurs années déjà le niveau d'avant guerre et celle du gaz destiné à la chimie a permis le développement des productions chimiques du bassin (benzol, ammoniac, etc.) et favorisé l'installation d'usines de matières plastiques pour les polystyrènes, polyéthylènes et polyesters appelés à un grand avenir.

C. — L'expansion de la sidérurgie-métallurgie

Parmi les industries autrefois secondaires et qui jouent aujourd'hui un rôle des plus importants, la sidérurgie-métallurgie occupe une place de choix puisqu'elle tient le second rang au point de vue de la main-d'œuvre employée. L'industrie sidérurgique du Nord a pris de l'extension grâce à la présence du coke et au développement des voies ferrées. Actuellement, avec le Groupe USINOR, essentiellement régional et premier groupe français par le chiffre d'affaires et la production, la sidérurgie se trouve à son tour, promue au rang d'industrie motrice. La localisation des activités de transformation des métaux permet d'ailleurs d'assurer l'expansion de centres géographiques, secondaires par rapport au Pays Noir et à Lille-Roubaix-Tourcoing, tels que Valenciennes-Denain, Maubeuge, la vallée de la Sambre. Plus à l'Est, c'est encore la sidérurgie-métallurgie qui assure la croissance économique des Ardennes, notamment le long de la Meuse entre Sedan et Givet.

A l'Ouest enfin, la métallurgie vient, aux côtés de l'importante industrie pétrolière en expansion, compléter le complexe industriel et portuaire de Dunkerque. Une immense chaîne d'intense activité s'échelonne ainsi le long de notre frontière.

Il faudrait évoquer pour être complet, bien d'autres aspects du développement économique régional, en particulier le rôle essentiel joué par nos ports dont l'avenir serait des plus brillants si les aménagements projetés de longue date y étaient finalement effectués.

Dans le cadre étroit de cet article, une revue exhaustive demeure toutefois impossible à présenter. Mais on saisira facilement que l'harmonie de notre concert économique régional est déterminée par le développement et l'expansion de toutes les entreprises des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Jean GOUDAERT